

FONDAMENTAUX DES TST BT

Nouveau cursus TST 2025

Formation unique en Bourgogne-Franche-Comté dispensée sur le plateau technique du GRETA 21 certifié par le Comité des Travaux Sous Tension.

LA FORMATION

Objectif(s)

- Situer les TST dans leur cadre réglementaire et les documents qui s'appliquent
- Analyser et identifier les types d'ouvrages AER, SOU, EME, TER
- Analyser et de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique d'un ouvrage
- Analyser et identifier les circuits d'électrisation
- Analyser et identifier les circuits de court-circuit
- Définir la zone d'évolution TST (ZE TST)
- Mettre en oeuvre les éléments de protection,
- Vérifier et mettre en oeuvre les outils adaptés pour se prémunir de ces risques (fiches techniques BT)
- Réaliser des opérations en maîtrisant les risques d'électrisation et de court-circuit
- Utiliser à bon escient les EPI

Contenu

- Apport théorique sur la réglementation FD C 18-510-1, CET BT, Fiches Techniques
- Apport théorique sur les ouvrages AER, EME et SOU, sur les ouvrages Terminaux intégré à l'exercice pratique,
- Mise en Situation sur un ouvrage Émergence Non IP2X et IP2X (EME)
- Mise en Situation sur un ouvrage Terminal Individuel (TER) :
- Mise en Situation sur un ouvrage Aérien (AER réseau nu et torsadé) :
- Ouvrage Souterrain (SOU)

Résultat(s) attendu(s) et modalité(s) d'évaluation

Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation des acquis

ATTENTION: Ce module n'est pas suffisant pour la délivrance d'une habilitation d'indice « T ». Il devra être complété par un module spécifique sur les types d'ouvrage Aérien (AER), Emergence (EME), Souterrain (SOU) ou Terminal (TER).

Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée.

L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation.

L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions.

Délivrance d'un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1.

Cet Avis ouvre la possibilité au stagiaire de poursuivre son cursus de formation TST BT vers un module spécifique dans un délai maximum de 12 mois.

Passé ce délai, le stagiaire devra valider une nouvelle fois le module FONDAMENTAUX DES TST BT.

Intervenant(s)

Les formateurs du GRETA 21 ont plusieurs années d'expérience en milieu professionnel en formation continue et/ou formation pour adultes. Ils sont agréés par le Comité des Travaux Sous Tension.

Organisme responsable

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard Voltaire, BP 27529,, 21000 DIJON

Siret : 19210018800031 - N° d'activité : 26210247721

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Circ. n°2006-10 du 16.3.06 -BOT n°20016-4 du 30.4.06-)

www.bourgogne-greta.fr



INFO(S) +

Taux de réussite

95 % de réussite à l'examen

DIJON

Formation en présentiel

Lieu de la formation



Lycée Technologique Gustave Eiffel
15 avenue Champollion
21000 DIJON

Durées

- Durée indicative : 28 Heure(s)
- Durée totale : 28 h (dont 28 h en centre)

Public(s) (H/F)

Tout public

Le module est accessible aux opérateurs ayant reçu une formation aux risques électriques conformément au FD C 18-510-1 et étant en possession d'une habilitation B1 (ou d'un avis après formation équivalent) a minima sur un des types d'ouvrages considérés.

Il faut avoir 18 ans ou plus et être apte médicalement aux Travaux Sous tension.

Prérequis / Condition(s) spécifique(s)

Sans niveau spécifique

Le module est accessible aux opérateurs ayant reçu une formation aux risques électriques conformément au FD C 18-510-1 et étant en possession d'une habilitation B1 (ou d'un avis après formation équivalent) a minima sur un des types d'ouvrages considérés.

Il faut avoir 18 ans ou plus et être apte médicalement aux Travaux Sous tension.

Effectif

De 5 à 8

Modalité(s) de formation

- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Moyen(s) et modalité(s) pédagogique(s)

- Document pédagogique
- Travaux pratiques

Modalités d'accès

- Admission après visite médicale

Le module est accessible aux opérateurs ayant reçu une formation aux risques électriques conformément au FD C 18-510-1 et étant en possession d'une habilitation B1 (ou d'un avis après formation équivalent) a minima sur un des types d'ouvrages considérés.

Il faut avoir 18 ans ou plus et être apte médicalement aux Travaux Sous tension.

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 680.00 € TTC

Organisme non assujetti à la TVA

Organisme formateur

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard Voltaire, BP 27529, 21000 DIJON

Siret : 19210018800031

Contact(s)

Nathalie SKORA-EMONOT - Conseiller(-ère) en Formation Professionnelle

Tél. : 03 80 54 38 43 - nathalie.skora-emonot@ac-dijon.fr

Référent handicap

Elodie LECUYER - Tél. : 06 81 88 96 10 - elodie.lecuyer@ac-dijon.fr

Prochaine(s) date(s)

Du 04/01/2027 au 08/01/2027

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 13/04/2026 au 20/12/2026

Du 11/01/2027 au 15/01/2027

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 13/04/2026 au 08/01/2027

Du 18/01/2027 au 22/01/2027

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 13/04/2026 au 11/01/2027